

Le Conseil d'État adopte deux décrets loi ce jeudi



La Havane, 21 février, (RHC).- Le Conseil d'État de notre pays a siégé ce jeudi à La Havane. Conduite par Esteban Lazo, président de l'Assemblée Nationale et avec la participation du président de la République, Miguel Díaz-Canel et le Premier ministre, Manuel Marrero, le Conseil d'Etat a adopté deux décrets loi. L'un régle le système national de gestion documentaire et des archives de la République de Cuba et l'autre sur la création de la Commission nationale des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture cubaine.

Le Conseil d'État a également décidé de la mise à jour de l'organisation et du fonctionnement que dirige, coordonne et contrôle l'activité législative et analysé le règlement organique du Conseil Électoral National conformément à la lettre de la loi électorale en vigueur.

Sur proposition du Parquet de la République, le Conseil d'État a nommé de nouveaux procureurs de cet organe.

Source : Granma



Radio Habana Cuba